

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lieusaint, le 30 septembre 2025

Signature de la convention et lancement des travaux de réaménagement et de sécurisation de la RD57



De gauche à droite : Michel Bisson, président de l'Agglomération Grand Paris Sud ; Valérie Lacroute, vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France ; Line Magne, maire de Moissy-Cramayel ; Marie-Line Pichery, présidente du Conseil d'administration de l'EPA Sénart ; Ollivier Guilbaud, directeur général de l'EPA Sénart ; Alain Auzet, maire de Réau ; Jean-François Parigi, président du Conseil départemental de Seine-et-Marne

©Thomas Gaillard Département 77

Perspective du projet de réaménagement et de sécurisation de la RD57

©Paule Green

Le 26 septembre, lors du Congrès des Maires de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, les communes de Réau et de Moissy-Cramayel, et l'EPA Sénart ont signé les conventions partenariales qui officialisent les travaux de réaménagement et de sécurisation d'une section de la RD57. Elle relie l'autoroute A5 au parc d'activités de l'A5-Sénart qui accueille de nombreux acteurs d'envergure de la logistique et du e-commerce, à l'Est de l'Agglomération Grand Paris Sud sur les Communes de Réau et Moissy-Cramayel.

L'EPA Sénart engagera ainsi, au cours de ce dernier trimestre 2025, les travaux qui portent sur une portion de route de 2,4 km de la RD57, particulièrement empruntée par les habitants, les entreprises, salariés, prestataires, partenaires publics et privés du parc d'activités de l'A5-Sénart, afin de fluidifier le trafic, de sécuriser la circulation et de favoriser le développement des mobilités douces de ce secteur de l'OIN, Opération d'Intérêt National de Sénart.

Il est prévu de :

- transformer le carrefour RD 305-RD 57 situé en entrée de ville de Réau, ainsi que le carrefour d'entrée du parc d'activités en deux ronds-points sécurisés,
- calibrer la route en 2x2 voies aux entrées des ronds-points et 2x1 voie sur la partie courante,
- élargir la chaussée et réaliser des aménagements permettant de maîtriser le stationnement des poids lourds le long de la voie,
- et aménager une voie verte à l'attention des piétons et des cyclistes.

Par ailleurs, le bourg sera doté d'une meilleure protection paysagère et phonique, des arbres et arbustes seront plantés pour favoriser la biodiversité, et des noues seront creusées pour faciliter l'écoulement et l'infiltration des eaux. Enfin, dans le cadre des ambitions de réduction de l'empreinte carbone sur le territoire de l'OIN de Sénart, les anciennes voiries non-utilisées seront déconstruites et remises en gestion agricole.

Ces travaux, dont une première tranche devrait être livrée en 2026, sont menés par l'EPA Sénart dans le cadre de sa mission d'aménagement de la ZAC du parc de l'A5-Sénart, en collaboration avec la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne, l'Agglomération Grand Paris Sud, les communes de Réau et de Moissy-Cramayel.

Le projet global d'un montant total de 8,97 M€ est financé à hauteur de 6,9 M€ par l'EPA Sénart (soit 77 % des besoins financiers), et près de 1,7 M€ par le Conseil départemental de Seine-et-Marne, octroyés dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement signé avec l'agglomération Grand Paris Sud et l'EPA Sénart. La Région Île-de-France apporte également un soutien financier, au titre du dispositif « Plan Vélo Régional-Soutien régional aux projets cyclables », de 362 500€.

À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :

L'Opération d'Intérêt National de Sénart, territoire de l'agglomération Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 131 000 habitants, 9 000 entreprises et 46 200 emplois. Chaque année, l'EPA Sénart génère la création de 800 emplois. L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'OIN de Sénart. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contact Presse **Galivel & Associés**

Marie-Caroline Cardé / Carol Galivel : 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63 -
galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

